



DENONCIATION DE L'USAGE DES REGLES DE PLANIFICATION

Lors de la réunion du comité d'entreprise exceptionnel du 02 novembre 2010, la direction b2s Aix nous informe qu'elle dénonce l'usage des règles de planification.

Rappel des règles de planification actuelles négociées par les IRP avec l'ancienne direction :

- Coupures repas de 45 min
- Rotations matin/après midi par groupes sur 2 ou 3 semaines
- 1 samedi sur 3 de repos
- Heures supplémentaires du dimanche au volontariat (Prestation FDJ)

La direction a simplement dénoncé l'usage sans ouvrir de discussion et refusant tout débat, sans aucune volonté de présenter au C.E de nouveau modèle de planification.

Nous comprenons bien les besoins de production, et la nécessité de gérer les flux d'appels, néanmoins nous considérons que de telles modifications ne doivent pas être mises en place sans aucun dialogue.

Certes ce sont les clients qui envoient les appels, mais ce sont bien les TC qui les prennent.

La direction a commencé à informer les salariés des nouvelles règles de planification, par groupe, en commençant par la prestation FDJ. Toutefois, c'est l'ensemble des salariés que cela concerne.

Voici quelques exemples :

- Coupures pouvant aller jusqu'à 2 heures voir plus (pas forcément tous les jours)
- 1 samedi sur 8 de repos

Nous recevrons tous un courrier avec AR de dénonciation de la part de la direction.

Puisqu'il n'y a plus de règles de planification, voici ce qui pourrait être imposé :

- **Coupures de 2 heures voir plus**
- **Aucune garantie d'avoir un samedi de repos**
- **Planification aléatoire d'un jour sur l'autre**

N'oubliez pas que la majorité d'entre nous ont un contrat « ouverture de site » (week-end et jours fériés).

Une fois de plus, les IRP constatent que leurs fonctions sont bafouées par la direction qui refuse d'ouvrir un dialogue.

Encore une fois, la direction ne prend pas en compte, la vie sociale des salariés ainsi que leurs éventuels états de santé (stress, fatigue accrue, déprime, etc.)

Rappelons qu'il y a eu une enquête CHSCT sur les souffrances psychiques et les risques psychosociaux effectuée par la Médecine du travail qui a révélé entre autres que :

- 60 % des salariés sont déjà insatisfaits de leurs plannings actuels
- 67 % des salariés ont du mal à concilier leur vie de familles et de travail
- 57.2 % des salariés ont une Santé mentale altérée.

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !
FAISONS FRONT TOUS ENSEMBLE